DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

> Arrondissement de ROCHEFORT

> > Canton de ROYAN

> > de ROYAN

69086 Objet Abattoir Municipal Aliénation de matériel

## DATE DE CONVOCATION

23 Juin

DATE D'AFFICHAGE

30 juin

Nombre de conseillers en exercice	24
Nombre de présents	17
Nombre de votants	17

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent

soixante neuf

le vingt sept juin

19heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M Jean de LIPKOWSKI, Maire, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères.

Etalent présents : M.M.de LIPKOWSKI, M. MATRAS, Melle FOUCHE ,

M. BUJARD , M. LANUSSE , M. COLLE, M. BETOUS, M. NAULIN.

M. GACHET, M. BROTREAU, M. POUGET, M. REIX, M. BERLAND,

M. TETARD, M. STIPAL, M. CAMBLONG , BOUDEY.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents: MM.M me BIDEAU, Dr. DOMECQ, MM. VULTAGGIO, OSQUIGUIL, M. NARTEAU, M. BISCAYE, M. BOUCHET.

M TETARD Guy

a été élu Secrétaire,

H. le Président du Syndicat Intercommunal d'Abbttage de LA TREMBLADE a fait connaître qu'il serait acquéreur, pour la somme de 150 F de trois treuils mécaniques et de trois palans à corde devenus sans utilité par suite de la fermeture de l'abattoir municipal, intervenue le ler avril 1969.

Compte tenu de l'état de vétusté de ce matériel, le prix de 150 F est acceptable.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Considérant que ce matériel désaffecté n'a plus son utilité,

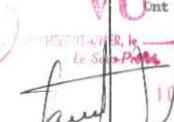
### DECIDE :

- de céder pour le préx global de 150 F au Syndicat Intercommunal d'abattage de LA TREMBLADE, trois treuils mécaniques et trois palans à corde de l'abattoir municipal.
- que la recette correspondante sera constatée, chapitre 906 article 2149 du Budget supplémentaire 1969.

Pait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

> Pour extrait conforme, Pour le Maire, L'Adjoint Délégué,

L'Adjoint Delegue,



JUIL 1969